

Qu'est-ce que l'APA, Association pour l'Autobiographie et du Patrimoine Autobiographique ?



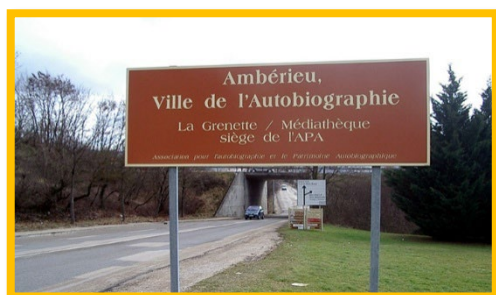
*Philippe Lejeune entre les rangées du fonds d'archives
Copyright photo : Association pour l'Autobiographie*

L'APA, a été créée en 1992. C'est la rencontre, en 1991, entre les écrits de Philippe Lejeune, chercheur en littérature, professeur et écrivain, sur les journaux personnels et les écrits autobiographiques et les compétences de Chantal Chaveyriat-Dumoulin, pour l'organisation des bibliothèques et des archives et surtout sa connaissance du secteur associatif qui a lancé le projet. Pour faire reconnaître l'intérêt de l'autobiographie dans de nombreuses disciplines (histoire, anthropologie, sociologie, psychologie...), il fallait créer une association loi de 1901 pour démontrer les apports de l'autobiographie, peu reconnue des

instances universitaires et installer cette association dans une petite ville de province car à Paris, L'APA n'aurait été qu'une association parmi tant d'autres. Le Maire et le bibliothécaire de la ville d'Ambérieu-en-Bugey où habitait Chantal Chaveyriat-Dumoulin ont été convaincus de relever le défi. Michel Vannet prêta une partie de la bibliothèque pour archiver les ouvrages et la municipalité accepta de financer le panneau annonçant à l'entrée de la ville : « Ambérieu, ville de l'autobiographie ».

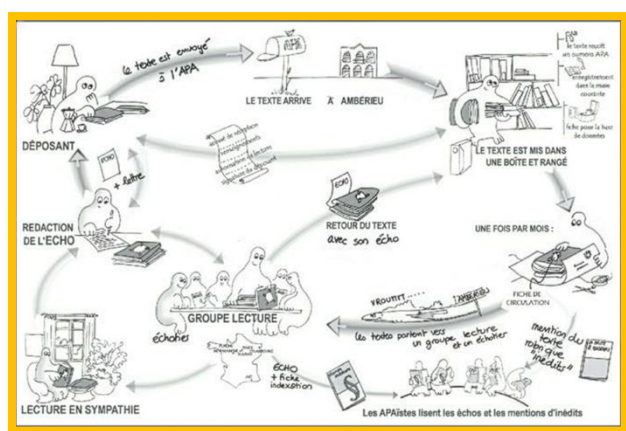
L'APA entrait dans l'espace public. Il n'y avait pas d'inquiétude à avoir sur le succès auprès des auteurs, Philippe Lejeune avait déjà chez lui un certain nombre d'écrits envoyés par des inconnus suite à ses annonces dans certaines revues (*L'HISTOIRE* et *LA CROIX*) quand il cherchait de la documentation pour ses recherches. Il fallait simplement déposer des statuts, réglementant ces dépôts, leur utilisation et la mise à disposition des chercheurs.

L'APA collecte et archive gratuitement les journaux intimes, quel que soit l'âge des auteurs, adolescents comme adultes, quel qu'en soit la durée, une époque particulière ou bien toute la vie ainsi que des écrits autobiographiques n'ayant jamais été édités et mis en



© Photo : Association pour l'Autobiographie

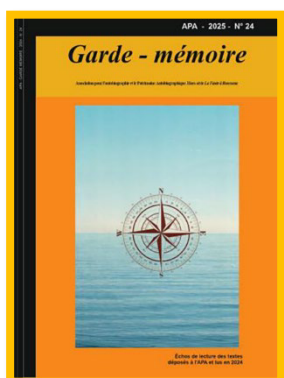
vente. Les textes doivent être autobiographiques ou biographiques (histoire d'une famille par exemple). Le déposant n'est pas forcément l'auteur (dépôt du journal ou d'un texte autobiographique d'un ascendant, journal trouvé dans une brocante). Ce sont donc des manuscrits ou des livres simplement imprimés et maintenant, ceux édités par internet. Il est possible également de déposer des correspondances privées. Voici le circuit dans l'APA de ces écrits : Dès leur arrivée à Ambérieu on leur donne un numéro d'enregistrement [APA...,00] numéro référence de l'auteur. À chaque nouvel envoi du même auteur, il sera suivi de décimales, de 10 en 10 au fur et à mesure des réceptions. Cela permet un archivage plus pratique.



© Dessin : Alice Lejeune

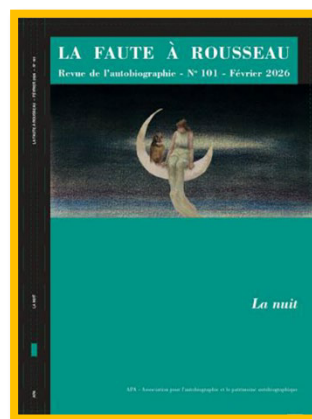
L'écrit est ensuite envoyé dans un **GROUPE LECTURE**. Il existe de nombreux groupes dans toute la France et même un à Genève : actuellement trois à Paris, un à Strasbourg, à Toulouse, à Aix, et depuis peu à Ambérieu. La taille des groupes varie, selon l'endroit, le moment. Certains meurent faute de participant, devenus trop âgés ou trop pris par ailleurs ; d'autres naissent ou renaissent... Dans un groupe, les écrits reçus sont répartis et sont tous lus « en sympathie » comme le précise la charte de l'APA. Le lecteur doit en rédiger un « ECHO », chargé de faire ressortir les sujets et les contenus du texte. Les échos sont lus pendant les réunions du groupe et doivent être approuvés par le groupe avant d'être envoyés à l'auteur, qui peut s'il le souhaite apporter des précisions.

Il est demandé à celui-ci, dans sa réponse, d'écrire qu'il est d'accord pour qu'il soit publié dans l'intranet du site de l'APA ainsi que dans



la version papier du **GARDE MEMOIRE (GM)** qui recense tous les échos faits dans l'année et est envoyé aux adhérents. Alors l'écho est mis sur le site, assortis de « mots-clefs » qui permettent aux chercheurs, qui en ont fait préalablement la demande et ont été agréés, de retrouver facilement dans la base de lecture les textes correspondant à leur sujet d'étude.

L'APA publie également **LA FAUTE A ROUSSEAU (FAR)**, revue de la vie de l'association, **LES CAHIERS DE L'APA**, sur des thématiques diverses, **LES CAHIERS DE RELECTURE** : du fonds de l'APA,



Il est difficile de parler de tout ce que propose l'APA.

Je vous conseille donc d'aller sur le site de l'APA :

<https://autobio-asso.fr/> et de vous inscrire à la lettre mensuelle.

Et surtout, surtout si vous avez trouvé un journal tenu par un aïeul, si vous avez vous-mêmes tenu un journal intime dans votre adolescence ou rédigé des écrits autobiographiques. N'hésitez pas, prenez contact avec l'APA, vous avez l'opportunité de réaliser le rêve qui vous a fait écrire chaque jour votre journal intime ou chercher pendant des mois voire des années toutes les informations permettant de raconter l'histoire de votre famille ou votre histoire, le rêve que ces récits vous survivent, ne soient pas jetés, détruits, perdus mais qu'ils soient lus, discutés et que, par leur nombre et toutes leurs différences, ils participent grâce à l'APA et aux chercheurs qui viennent s'y plonger, à faire exister les héros du quotidien !

